

1. *Débitrice*: **S.I. des Rives du Buron**, route du Molliau,  
**1131 Tolochenaz**

2. *Remarques*: La présidente du tribunal de l'arrondissement de La Côte statuera en son audience du jeudi 9 février 2006 à 10.00 heures, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, route de St-Cergue 38, sur la demande de révocation du sursis concordataire accordé à S.I. des Rives du Buron (anciennement Friderici National SA), représentée par Me Xavier Pétremand, avocat à Lausanne, déposée par le commissaire au sursis M. Paul Oberholzer, Fiduciaire Burkhalter et Partenaires SA à Pully-Lausanne.

Les créanciers intéressés qui entendent s'opposer à la révocation du sursis doivent se présenter à l'audience ou se déterminer par écrit avant celle-ci.

Tribunal d'arrondissement de la Côte  
1260 Nyon

(03217462)